

Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels

Outils d'accueil et d'interprétation



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.9 - Et sans aménagement...

Expériences : aménagements extérieurs

mise à jour: 23/01/2013

Rendre accessible ne veut pas forcément dire aménager. Nombreux sont les gestionnaires qui croient qu'il faut en premier lieu penser à ce que l'on peut proposer d'humain avant d'imaginer ce que l'on peut construire comme infrastructure. Le fil conducteur de tout projet c'est de réduire les discriminations pour permettre à chacun de découvrir un site ou simplement d'être en contact avec la nature. à partir de là, le gestionnaire de site naturel est pris entre deux logiques : celle de l'aménagement, qui répond à des critères et garantit l'autonomie maximum de la personne en situation de handicap, et celle de l'investissement humain, qui est parfois plus coûteuse et demande plus d'organisation pour les visiteurs.

D'autres paramètres entrent aussi en jeu : le vandalisme récurrent sur certains équipements comme les bornes audio par exemple, ainsi que la faible fréquentation de certains sites malgré les efforts faits.

Tous ces questionnements font que certains gestionnaires ont pris le parti, non pas de faire de l'accessibilité par des travaux, mais par un investissement important avec les animateurs (cf. partie 5) ou bien par la mise à disposition de matériel.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB